

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 127/6e L rendant exécutoires les délibérations n°s 126/6°L et 127/6L du 7 octobre 1964 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale en matière domaniale.

n° 127/6e L

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 octobre 1964

Numéro JO
n° 10 du 01/11/1964

Date du numéro
1 novembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire par arrêté n° 1408 du 8 octobre 1964, la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale autorise M. Bernard AStraud à céder son droit de concession provisoire sur un terrain accordé par délibération n° 369 du 20 novembre 1962 (T.F. n° 568).